

rer l'enseigne. Indigné, il entre dans la demeure du brave, et il lui demande en vertu de quel pouvoir il a osé mettre un pareil tableau à sa porte. "Parce que ça m'a plu, répond le grenadier, parce que j'en ai le droit.—Et moi je vous le défends, réplique l'officier civil; et dès l'instant je vous ordonne de faire disparaître cette enseigne séditieuse..." Les soldats réunis dans la maison voulaient répondre à la fois, quand le capitaine parut à la porte. Il imposa silence à tous ces braves qui allaient se compromettre, et il demanda à l'homme investi du pouvoir s'il fallait effacer l'écriture ou le tableau. "Effacez les mots: AU TOMBEAU DU GRAND HOMME, reprit celui-ci, et qu'ils aient disparu demain."

Dès le soir, en effet, les mots incriminés furent enlevés de l'enseigne de Jean-Pierre, et le capitaine les remplaça par ceux-ci: **BIERE DE MANS.**

L'homme de la police revint, lut, se mordit les lèvres, et ne repassa plus dans la rue.

JOURNAL DES CANCANS.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPAIRE.

JEUDI SOIR, 30 AVRIL, 1835.

DERNIERES NOUVELLES

Où ferit de la frontière d'Espagne :

"Une action meurtrière a eu lieu devant Elisondo le 5 de ce mois. Le colonel Ocagna, voyant que les Carlistes serraient de jour en jour cette place de plus près; qu'ils interceptaient tous les vivres, sentit la nécessité de faire une sortie avec toutes ses forces. Le feu commença à six heures du matin, et ce ne fut que vers cinq heures du soir que les insurgés furent débusqués de leurs positions et obligés de se replier jusqu'aux villages d'Irurieta et de Lecaros. Le temps était affreux, la pluie tombait par torrens et finit bientôt par rendre impossible l'usage des fusils; mais tel était l'acharnement des deux partis qu'on s'est battu pendant plusieurs heures à l'arme blanche et pour ainsi dire corps à corps. On évalue la perte, de part et d'autre, à six cents hommes."

On a reçu depuis la nouvelle que les carlistes s'étaient retirés en apprenant que le Général Mina s'approchait d'Elisondo.

—Je reçois par voie extraordinaire des lettres de Madrid du 7 Valdes paraissent décidés à pousser vivement la guerre contre les rebelles des provinces du nord; et la chambre des procuradores avait pris en considération la proposition d'une adresse à la régente, tendant à obtenir l'augmentation et la prompte mobilisation de la milice urbaine.

—Des lettres de Lisbonne du 23 février, portent qu'un changement partiel a eu lieu dans le cabinet, dont, au reste, M. de Palmella continue à faire partie. La capitale et tout le royaume sont tranquilles. Une loi doit être présentée aux cortès, pour priver de leur emploi et dignités tous les individus qui ont pris parti pour Don Miguel dans la dernière guerre civile. On ne doute pas de son adoption.

Que de faux calculs, de mauvaises entreprises et de déceptions dans ce monde! combien de travaux commencés avec courage, soutenus avec constance et cependant sans fruit!..... Ces réflexions nous sont venues à l'esprit, en faisant, un de ces derniers jours, l'examen des faits et gestes de L'IMPARTIAL. Cette récapitulation, peu satisfaisante, nous fit souvenir des espérances que nous avions conçues lorsque nous commençâmes ce JOURNAL, de là nous fumes naturellement conduits à examiner si nous avions mérité le peu d'encouragement que nous éprouvons, en négligeant nos devoirs et en ne remplissant pas nos promesses sur ce dernier point, il est possible que nous ayons péché par inadvertance, mais nous avons la satisfaction intime de connaître que nous n'avons rien omis de ce qui était en notre pouvoir pour tenir les promesses que nous avons faites au public. Cependant nous ne sommes pas satisfaites dans notre entreprise, nos dépenses excèdent de beaucoup nos recettes et si cet état de choses ne change

pas, il est clair que nous ne pouvons continuer une opération si ruineuse. Personne n'ignore combien les frais d'une IMPRIMERIE sont considérables, or le nombre de nos abonnés n'est pas suffisant pour y faire face; ensuite nous éprouvons la plus grande difficulté à retirer le montant de nos souscriptions, d'où il s'ensuit que si notre situation n'éprouve pas un prompt et éminent changement, nous devons renoncer à une entreprise que nous avons commencée avec courage et que nous continuons avec plaisir. Le public tient notre sort entre ses mains si le nombre de nos abonnés augmente, nous travaillerons avec une nouvelle ardeur; si, au contraire, nous restons dans le STATU QUO, nous serons forcés d'abandonner le fruit de nos veilles et les avances faites, les quelles ne sont que trop considérables.

La fortune est un mont bordé de précipices;
Chacun pour le gravir veut user d'artifices.
Pour un seul qui l'attint combien d'infortunés
Roulent de chute en chute et se cassent le nez.

LA franchise est une belle vertu; mais ce n'est pas toujours celle des journalistes. Témoin une feuille de Montréal qui, ne voulant pas dire où, certain article d'UN JOURNAL DU DISTRICT DE MONTREAL l'avait blessé exhale son mécontentement en brochant la vérité et en se servant d'expressions que nous ne qualifierons pas parce que nous ne voulons pas lui rendre la pareille. Avant de prouver ce que nous venons d'avancer, nous dirons à notre critique qu'il est vrai que nous sommes plus près des paquebots que les feuilles de la ville, mais que les paquets de la poste, ne nous parviennent, qu'après avoir été purifiés par l'air de Montréal et la preuve en est que nous avons puisé la nouvelle de la nomination de Sir JOHN MURRAY DANS LES JOURNAUX DE CETTE VILLE cette nouvelle s'est trouvée fautive et nous-mêmes nous en eumes connaissance à temps pour la démentir dans le NOME RO où nous parlions de sa nomination; c'est ce qu'aurait bien pu voir notre aristarque. Quant à la prétendue INDIGNATION que ce choix nous aurait causé, elle est toute entière dans l'imagination de l'auteur en question et nous le demandons de trouver une seule expression dans notre article qui exprime ce sentiment envers un homme que nous ne connaissons pas. Quant à l'idée d'un comité que nous avons émise et que notre critique déclare absurde, de son autorité privée, il nous permettra de lui dire que bien des gens respectables à tous égards et des deux parties sont tombés dans la même absurdité que nous et pour répondre aux objections qu'il nous fait à ce sujet, nous lui demandons si sans les faire venir d'Angleterre, on n'aurait pu trouver ailleurs un ou deux collègues au Vicomte de Cantorbery? au surplus nous joindrons de grand cœur notre voix à la voix général pour féliciter le pays de cette nomination. La seule circonstance qu'il ait conservé pendant 17 ans le fauteuil d'orateur de la Chambre des communes d'Angleterre, suffit pour annoncer un homme supérieur. Mais dussions-nous nous attirer les plaisanteries de certain journal: (plaisanteries que nous pourrions bien retourner si nous en avions l'envie). Nous répéteront que, quelques soient les talens et les qualités distinguées du Commissaire qu'on nous envoie la tâche qu'il a à remplir est une des plus difficiles qui ait jamais été confiée à un seul homme.

Nous avons été témoins aujourd'hui d'une cérémonie toujours intéressante en elle-même, mais spécialement pour l'endroit où elle se passe. Messire MANSEAU Curé de Longueuil par ordre de Monseigneur l'Evêque est venu, de concert avec les notables du Village, désigner l'emplacement de notre nouvelle Eglise. Depuis longtemps on s'occupait de cet objet et nous avons plusieurs fois exprimé le vœux de voir remplacer notre vieille Eglise par un monument qui correspondit mieux

aux besoins et à l'étendue de la population. Ce vœu est enfin réalisé et une croix, plantée en présence de M. le Curé de Longueuil indique le lieu où ce nouveau Temple va s'élever. La situation en est bien choisie et cet édifice de 161 pieds de long sur 60½ de large (à l'intérieur) et de 40 pieds d'élévation, avec une Sacristie de 36 pieds, mesure de France, donnera un aspect nouveau et élégant à notre marché. La nouvelle Eglise fera face au chemin de St. Jean et un portail élevé en rehaussera l'apparence.

Messire Manseau après avoir fait planter la croix, après lecture du procès verbal, adressa un petit discours aux habitans rassemblés, dans lequel il les félicita de l'accord et du zèle qu'ils avaient montrés.

Aussitôt que les préparatifs nécessaires seront terminés, on commencera la construction du nouvel édifice. Nous en félicitons nos concitoyens. L'Eglise actuelle n'était plus en rapport avec notre population: elle tombait d'ailleurs de vétusté et ne contribuait nullement à l'embellissement du Village.

Nous avons lu avec un sentiment de peine mêlé d'horreur le récit suivant d'un crime atroce qui viendrait de se commettre dans les rues de Montréal et presque en plein jour.

Mercredi soir, entre sept et huit heures, trois Soldats passaient dans la rue St. Louis. L'un d'eux retenu en arrière, se trouva séparé de ses camarades et éloigné d'eux à une distance assez considérable. Tout-à-coup il se vit assailli par cinq hommes qui descendirent d'une calèche et le frappèrent à coups bâton, jusqu'à ce qu'il fut laissé par terre et privé de sentiment. Ses camarades étaient trop loin pour entendre ses cris et ne purent venir à son secours. Ce malheureux parvint cependant à se traîner jusqu'à la caserne et raconta son déplorable accident, sans penser pourtant que la mort en serait la suite. Dans le cours de la nuit il se sentit dévoré d'une soif ardente; il appela du secours: on visita sa blessure et on lui procura tous les soins possibles, mais inutilement. Il expira jeudi soir, à sept heures. Ce soldat se nommait WILLIAM HANDS, il appartenait à la compagnie de grenadiers, et se distinguait par une conduite irréprochable. Depuis dix ans qu'il est au service, jamais encore il n'avait encouru une punition. Ses chefs et ses compagnons le regrettent sincèrement. Il a déclaré à son lit de mort que ses meurtriers étaient cinq. Nous avons vu un morceau de son crane fracassé ce morceau (était d'environ quatre pouces. Le verdict de l'enquête du coronaire est, "mort par suite de coup de bâton infligés par des personnes inconnues."

Si ce meurtre horrible a été commis avec les circonstances rapportées ci-dessus il fait naître les plus tristes réflexions. Comment se trouve-t-il des êtres assez dépravés, assez dépourvus de tout sentiment humain nous dirons même assez "brutifiés" pour prendre un barbare plaisir à faire expirer sous le bâton un être inoffensif et semblable à eux? pour commettre un tel crime, il faut être entièrement privé de religion, de morale, de sensibilité et de tout sentiment qui rattache à l'humanité. D'où naissent ces scélérats? comment se trouvent ils au milieu d'une population civilisée et comment ont-ils la liberté de commettre leurs actes atroces de barbarie au sein d'une ville peuplée? la première cause vient du défaut d'éducation et du trop de liberté dont ils ont joui dans leur jeunesse. Combien ne rest-il pas à faire à l'administration sous ce rapport! Ce n'est pas ici la place de nous étendre la dessus, mais nous y reviendrons. la seconde cause de ces désordres vient du défaut de police qui règne dans les rues pendant le jour. Pourquoi n'existe-t-il pas à Montréal, comme dans les autres grandes villes, des agents de police, chargés de veiller à la sûreté publique? si on y prenait ces précautions, peut-être n'aurions-nous pas à déplorer l'acte atroce dont nous parlons. Personne n'ignore qu'il existe à tout égard beaucoup de vagabonds qui infectent l'air qu'ils respirent et sont capa-